

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

Séance du 14 Octobre 2025

Nombre de membres afférents au	
Conseil Municipal :	
En exercice	13
Présents	10
Pouvoirs	02
Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
07/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq-----
le 14 octobre à 19 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BORRAS Isabelle,
CETTIER Nicolas, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE
Dominique, ORLOWSKI François, THOMAS Monique,
VALENÇON Jérémy, VALLERANT Jacques.
Absents excusés : BERNARD Daniel, RIOU Gaëtan et
ROSTAING Marc
Pouvoirs : BERNARD Daniel à VALENÇON Jérémy et
ROSTAING Marc à CETTIER Nicolas
Secrétaire de séance : BORRAS Isabelle :

N° 2025-56

OBJET : Achat terrain

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir la parcelle F 520 de 43 m² (faisant partie de l'ancienne parcelle cadastrée F 454), appartenant à Mme ARNOULD Céline, pour 1 € symbolique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide d'acquérir, pour 1 € symbolique, la parcelle cadastrée F 520 de 43 m², appartenant à Mme ARNOULD Céline,
- décide de prendre en charge les frais relatifs à cet achat,
- décide que l'Office Notarial d'Hauterives est chargé de l'achat,
- autorise Mme le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
le 16 Octobre 2025

Le Maire,
Agnès GENTHON

